

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Bombe aérosol de retouche zinc**

Numéro de version: 1.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 2/(15)
(Fabricant) - / 17. 11. 2022 Date de révision: 31. 07. 2025

STOT SE 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Aquatic Chronic 3	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Identificateur de produit: Nom de marque: **Bombe aérosol de retouche zinc**

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Acétone; Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques;
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:

Danger

Mentions de danger:

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Indications complémentaires: -

Conseils de prudence— Généraux:

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence— Prévention:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P260	Ne pas respirer les brouillards, vapeurs, aérosols.
P280	Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Bombe aérosol de retouche zinc**

Numéro de version: 1.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 3/(15)
(Fabricant) - / 17. 11. 2022 Date de révision: 31. 07. 2025

Conseils de prudence— Intervention:

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Conseils de prudence— Stockage:

P405 Garder sous clef.
P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Conseils de prudence— Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Indication de danger détectable au toucher: pas nécessaire.

Récipients devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les enfants : pas nécessaire.

Informations relatives au transport: Rubrique 14.

2.3. Autres dangers

La formation d'un mélange vapeur/gaz/air explosif est possible.

Le mélange ne contient aucune substance vPvB (vPvB = very persistent, very bioaccumulative) conformément à l'annexe XIII du Règlement CE 1907/2006.

Le mélange ne contient aucune substance PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) conformément à l'annexe XIII du Règlement CE 1907/2006.

Le mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description chimique: Mélanges des substances suivantes et de substances non dangereuses avec le gaz propulseur.

Composants dangereux

Nom de la substance	Numéro CE	Numéro CAS	Catégories de danger	Mentions de danger	Quantité en %
Acétone Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471330-49	200-662-2	67-64-1	Flam. Liq. 2 Eye Irrit. 2 STOT SE 3	H225 H319 H336 EUH066	25-50
Butane* Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474691-32	203-448-7	106-97-8	Flam. Gas 1 Press. Gas	H220 H280	10-25

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Bombe aérosol de retouche zinc**

Numéro de version: 1.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 4/(15)
 (Fabricant) - / 17. 11. 2022 Date de révision: 31. 07. 2025

Nom de la substance	Numéro CE	Numéro CAS	Catégories de danger	Mentions de danger	Quantité en %
Propane Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486944-21	200-827-9	74-98-6	Flam. Gas 1 Press. Gas	H220 H280	10-25
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486659-16	265-150-3	64742-48-9	Flam. Liq. 3 Asp. Tox. 1 STOT SE 3 Aquatic Chronic 3	H226 H304 H336 H412	2.5 - 10
Poudre (stabilisée) d'aluminium Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119529243-45	231-072-3	7429-90-5	Water-react. 2 Flam. Sol. 1	H228 H261	<5,0
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488216-32	905-588-0	-	Flam. Liq. 3 Asp. Tox. 1 Acute Tox. 4 Skin Irrit. 2 Eye Irrit. 2 Acute Tox. 4 STOT SE 3 STOT RE 2	H226 H304 H312 H315 H319 H332 H335 H373	<5,0
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463258-33	919-857-5	-	Flam. Liq. 3 Asp. Tox. 1 STOT SE 3 (Note J)	H226 H304 H336	<5,0
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486659-16	265-150-3	64742-48-9	Asp. Tox. 1 (Note P)	H304	≤2,5
Poudre de zinc (stabilisé) Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119467174-37	231-175-3	7440-66-6	Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1	H400 (M=1) H410 (M=1)	≥0,25 - <2,5

*Teneur en butadiène: <0.1%

Note P: La classification harmonisée comme substance cancérogène ou mutagène s'applique, à moins qu'il puisse être établi que la substance contient moins de 0,1 % m/m de benzène (no Einecs 200-753-7), auquel cas la classification est effectuée conformément au titre II du présent règlement pour ces classes de danger aussi. Si la substance n'est pas classée comme cancérogène ou mutagène, au minimum les conseils de prudence (P102-)P260-P262-P301 + P310-P331 s'appliquent.

Note J: La classification harmonisée comme substance cancérogène ou mutagène s'applique, à moins qu'il puisse être établi que la substance contient moins de 0,1 % m/m de benzène (no Einecs 200-753-7), auquel cas la classification est effectuée conformément au titre II du présent règlement pour ces classes de danger aussi

Texte des phrases H et des sigles de classification (CLP) cf. rubrique 16.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Bombe aérosol de retouche zinc**

Numéro de version: 1.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 5/(15)
(Fabricant) - / 17. 11. 2022 Date de révision: 31. 07. 2025

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Instructions générales: Ne rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente ou en état convulsif.

Inhalation: Le blessé doit êtreposé au repos à l'air fraîche. En l'absence de récupération rapide, consulter un médecin. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération. Administrez de l'oxygène si nécessaire.

Contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant 10-15 minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et si cela est facile à faire. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter rapidement un médecin. En cas de vomissements spontanés, gardez la tête basse pour éviter le risque d'aspiration dans les poumons.

La protection de premiers secours: Le bouche-à-bouche peut être dangereux pour la personne qui fournit l'aide.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas nécessaire. Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche.

Moyens d'extinction inappropriés :

Jet d'eau complet.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux:

Le dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO) et les hydrocarbures peuvent apparaître en cas de combustion incomplète.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Bombe aérosol de retouche zinc**

Numéro de version: 1.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 6/(15)
(Fabricant) - / 17. 11. 2022 Date de révision: 31. 07. 2025

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial:

Conformément aux mesures de lutte contre l'incendie en vigueur. Appareil de respiration.

Plus d'informations:

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir le contenant.

La formation d'un mélange vapeur/gaz/air explosif est possible.

Les eaux d'extinction polluées et les résidus de combustion sont à éliminer conformément aux règlements.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Équipement de protection individuelle: Cf. Rubrique 8.

Tenir à distance les personnes qui ne participent pas au sauvetage.

Une ventilation suffisante doit être assurée.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Éviter le contact avec la peau, les vêtements et les yeux, ainsi que l'inhalation des vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Il faut empêcher toute pénétration dans le sol, les eaux vivantes ou les canalisations.

Avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Une ventilation adéquate doit être assurée. Toutes les sources d'inflammation doivent être éliminées. Récupérer le liquide libre par pompage. Contenir le reste ou de petites quantités avec un matériau absorbant les liquides non combustibles (sable, terre de diatomées, liant acide, liant liquide universel). Placer dans un récipient fermé et correctement étiqueté. Éliminer conformément aux réglementations locales.

La zone contaminée ne doit pas être lavée avec de l'eau ou des détergents aqueux.

Sur l'eau: Informer les autorités locales conformément à la réglementation.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuelle: Cf. Rubrique 8.

Considérations relatives à l'élimination: Cf. Rubrique 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Maintenir les mesures générales appliquées aux opérations normales avec des substances chimiques et des liquides inflammables.

Une ventilation adéquate doit être assurée.

Tenir à l'écart de la chaleur radiante et des flammes nues.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Bombe aérosol de retouche zinc**

Numéro de version: 1.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 7/(15)
(Fabricant) - / 17. 11. 2022 Date de révision: 31. 07. 2025

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Le produit peut former des mélanges gaz/vapeur/air inflammables/explosifs.

Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou un matériau incandescent.

Récipient sous pression: Ne pas percer, ni brûler, même après usage.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

Éviter le contact avec la peau et les yeux et la respiration de longue durée des vapeurs et du brouillard.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Il est interdit de manger ou fumer pendant les heures de travail.

Température de conservation: non déterminé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Les conditions du stockage doivent se conformer aux exigences du stockage de substances chimiques et des liquides inflammables.

Conserver dans un endroit sec et bien ventilé dans des contenants d'origine bien fermés.

Tenir à l'écart des rayons du soleil, de la chaleur directe et des sources d'inflammation.

Tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux.

Tenir hors de portée des enfants.

Température de conservation: protéger du gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Spray de réparation à la poussière de zinc. Utilisation par les travailleurs professionnels, utilisation par les consommateurs.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs autorisées et valeurs-seuil de l'air des lieux de travail

(Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France)

Noms des agents	N° CAS	Valeur limite en		Valeur courte durée en		Classification additionnelle
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³	
Acétone	67-64-1	246	594	492	1187	
Butane, tous isomères <i>n</i> -butane <i>iso</i> -butane	106-97-8	-	-	980	2370	-
Hydrocarbures aliphatiques sous forme gazeuse: (Alcanes C1-C3)	74-98-6	1000	-	-	-	-
Xylène, isomères mixtes, purs	1330-20-7	50	221	100	442	D

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Bombe aérosol de retouche zinc**

Numéro de version: 1.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 8/(15)
(Fabricant) - / 17. 11. 2022 Date de révision: 31. 07. 2025

Noms des agents	N° CAS	Valeur limite en		Valeur courte durée en		Classification additionnelle
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³	
<i>Ethylbenzène</i>	100-41-4	20	87	125	551	D
<i>Aluminium (métal et composés insolubles, fraction alvéolaire)</i>	7429-90-5	-	1	-	-	-

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques:

Ventilation adéquate (aspiration générale ou locale).

Équipement de protection individuelle:

- a) La protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité bien ajustées (EN 166).
- b) La protection de la peau
 - i. Protection des mains Gants de protection résistants aux solvants (EN 374)
Matériau : butyle
Les caractéristiques des gants sont déterminées par les conditions (utilisations multiples, chargement mécanique, température, force et durée d'exposition). Le mode d'emploi du fabricant et les conditions d'application doivent être respectés.
 - ii. Autres Vêtements de protection.
Dans des conditions normales, cette protection n'est pas nécessaire. En cas de dépassement des limites d'exposition, une protection respiratoire avec un filtre à particules est recommandée (filtre de type A2-P2, EN 14387).
- c) La protection respiratoire
 - En cas de concentration élevée ou d'exposition prolongée, un respirateur indépendant de l'air ambiant est nécessaire.
- d) La protection contre les risques thermiques Aucune donnée.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Interdit d'évacuer le produit dans le sol, les eaux vivantes ou les canalisations!

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- a) État physique: aérosol
- b) Couleur: selon la désignation du produit
- c) Odeur: caractéristique

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Bombe aérosol de retouche zinc**

Numéro de version: 1.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 9/(15)
(Fabricant) - / 17. 11. 2022 Date de révision: 31. 07. 2025

d)	Point de fusion/point de congélation:	aucune donnée
e)	Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44°C
f)	Inflammabilité:	Aérosol extrêmement inflammable.
g)	Limites inférieure et supérieure d'explosion:	1.5 V/% 13 V/%
h)	Point d'éclair:	<0°C
i)	Température d'auto-inflammation:	aucune donnée
j)	Température de décomposition:	aucune donnée
k)	pH:	aucune donnée
l)	Viscosité cinématique	aucune donnée à 40°C: aucune donnée à 100°C: aucune donnée
m)	Solubilité	pas ou peu soluble dans l'eau
	Solubilité dans l'eau	aucune donnée
	Solubilité dans d'autres solvants:	aucune donnée
n)	Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	aucune donnée
o)	Pression de vapeur (à 20°C):	8300 hPa
p)	Densité et/ou densité relative (à 20°C):	~0.73 g/cm ³
q)	Densité de vapeur relative:	aucune donnée
r)	Caractéristiques des particules:	aucune donnée

9.2. Autres informations

Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif. Toutefois, la formation de mélanges air/vapeur explosifs est possible.

Température d'allumage:

365°C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Il n'y a pas de danger connu.
10.2. Stabilité chimique	Stable en conditions d'utilisation recommandées.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Non connu.
10.4. Conditions à éviter	Température élevée (plus de 50°C), source d'inflammation, source de chaleur, flamme nue, étincelle, lumière directe du soleil, charge électrostatique..
10.5. Matières incompatibles	Acides forts, agents oxydants, alcalis.
10.6. Produits de décomposition dangereux	En cas d'utilisation recommandée il n'y a pas de produits de décomposition dangereux. Gaz d'échappement dangereux: cf. rubrique 5.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Bombe aérosol de retouche zinc**

Numéro de version: 1.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 10/(15)
(Fabricant) - / 17. 11. 2022 Date de révision: 31. 07. 2025

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun connu.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucun connu.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucun connu.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas de substances PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7. Autres effets néfastes

Effets environnementaux:

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.

Classification des dangers liés à l'eau (Allemagne):

WGK 2 (auto-classification du fabricant)

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Bombe aérosol de retouche zinc**

Numéro de version: 1.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 11/(15)
(Fabricant) - / 17. 11. 2022 Date de révision: 31. 07. 2025

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Code d'identification des déchets (2000/532/CE): 16 05 04*

Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

L'élimination doit être conforme aux réglementations nationales et locales.

Déchets d'emballages:

Les emballages contaminés doivent être traités conformément au règlement cité ci-dessus et aux réglementations de l'Union Européenne.

Code d'identification des déchets (2000/532/CE): 15 01 04

Emballages métalliques.

L'élimination doit être conforme aux réglementations nationales et locales.

Eaux usées:

Dans tous les cas, il convient de veiller à la conformité avec les réglementations communautaires, nationales et locales. Il incombe à l'utilisateur de connaître toutes les réglementations nationales et locales pertinentes.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	2.1
14.4. Groupe d'emballage	Non classé.
14.5. Dangers pour l'environnement	sans danger pour l'environnement
Polluant marin	non
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Étiquettes de danger (ADR/RID/ADN):	2.1
Code de classification (ADR/RID/ADN):	5F
Quantité limitée (ADR/RID/ADN):	51
Quantité exceptée (ADR/RID/ADN):	E1
Classe(s) de danger pour le transport (ADR/RID):	2
Code de restriction concernant les tunnels:	D
EmS (IMDG):	F-D, S-U
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	n'est pas applicable
Transport par eau:	
Transport fluvial/ transport maritime	ADN/IMDG: Ne s'applique pas au produit.
Transport aérien :	ICAO / IATA: Ne s'applique pas au produit.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Bombe aérosol de retouche zinc**

Numéro de version: 1.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 12/(15)
(Fabricant) - / 17. 11. 2022 Date de révision: 31. 07. 2025

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Catégorie Seveso : P3.a

Le produit contient un composant précurseur d'explosif à déclarer (sur la base de l'annexe II du règlement (UE) 2019/1148) :

Acétone (CAS : 67-64-1)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances pour contribuer à la sécurité du transport, manipulation et utilisation du produit. Ces données couvrent uniquement le produit indiqué. Les paramètres physiques et chimiques indiqués décrivent le produit du point de vue des spécifications de sécurité. Ils ne garantissent pas les propriétés spécifiques du produit et ne font pas l'objet de contrat ou de spécifications de produit.

Le fabricant et le distributeur n'assument aucune responsabilité pour les dégâts résultant d'un usage inapproprié ou non recommandé. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se référer aux textes législatifs et réglementaires, ainsi qu'aux recommandations d'utilisation relatives au produit.

Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Aerosol 1	H222 + H229	calculée (à base de composants inflammables)
Eye Irrit. 2	H319	calculée
STOT SE 3	H336	calculée
Aquatic Chronic 3	H412	calculée

Le texte entier des phrases H énumérées dans la partie 3 de la fiche technique de sécurité, ainsi que de la classe et de la catégorie de danger:

H220	Gaz extrêmement inflammable
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapurs inflammables
H228	Matière solide inflammable

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Bombe aérosol de retouche zinc**

Numéro de version: 1.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 13/(15)
(Fabricant) - / 17. 11. 2022 Date de révision: 31. 07. 2025

H261	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H312	Nocif par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme-
Flam. Gas 1	Gaz inflammables, Category 1
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
Flam. Sol. 1	Matières solides inflammables, catégorie 1
Water-react. 2	Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, catégorie 4
Skin Irrit. 2	Corrosion cutanée/irritation cutanée, catégorie 2
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique, catégorie 3
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée, catégorie 2
Aquatic Chronic 1	Dangers pour le milieu aquatique - Toxicité chronique de catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangers pour le milieu aquatique - Toxicité chronique de catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Dangers pour le milieu aquatique - Toxicité chronique de catégorie 3

Abréviations et acronymes éventuels utilisés dans ce document:

ADN	(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways) Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road) Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ATE	(Acute Toxicity Estimate) Estimation de la toxicité aiguë

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Bombe aérosol de retouche zinc**

Numéro de version: 1.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 14/(15)
(Fabricant) - / 17. 11. 2022 Date de révision: 31. 07. 2025

BCF	(Bioconcentration Factor) Facteur de bioconcentration (FBC)
Bw	(Body Weight) Poids corporel
C&L	(Classification and Labelling) Classification et étiquetage
CAS	(Chemical Abstracts Service) numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service.
	Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique
CE	Communauté européenne
CLP	(Classification, Labelling and Packaging) Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges
CMR	(Carcinogenic, Mutagenic or toxic to Reproduction) Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
CSA	(Chemical Safety Assessment) Évaluation de la sécurité chimique.
CSR	(Chemical Safety Report) Rapport sur la sécurité chimique
DBO	(Biochemical Oxygen Demand) Demande biochimique en oxygène:
DCO	(Chemical oxygen demand) Demande chimique en oxygène: .
DMEL	(Derived Minimal Effect Level) Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	(Derived No Effect Level) Dose minimale pour un risque acceptable
ECHA	(European Chemicals Agency) Agence européenne des produits chimique
EC ₅₀	(Effective Concentration 50%) Concentration efficace 50%
	La CE50 correspond à la concentration d'une substance testée entraînant 50 % de modifications de la réponse (e50.: sur la croissance) au cours d'une période donnée
ErC ₅₀	≡ CE50: dans cette méthode, la concentration de la substance à étudier qui provoque une réduction de 50 %, soit de la croissance (CE50b), soit du taux de croissance (CE50r) par rapport au témoin
Ed ₅₀	(Effective Dose 50%) Dose effective 50%. La dose effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
ELINCS	(European List of Notified Chemical Substances) Liste européenne des substances chimiques notifiées)
ES	(Exposure Scenario) Scénario d'exposition
IARC	(International Agency for Research on Cancer) Centre international de recherche sur le cancer
IATA	(International Air Transport Association) Association Internationale du Transport Aérien
IMDG	(International Maritime Dangerous Goods) Code maritime international des marchandises dangereuses
LC ₅₀	(Lethal Concentration 50%) Concentration létale à 50%
LD ₅₀	(Lethal Dose 50%) Dose létale à 50%
LOAEC	(Lowest Observed Adverse Effect Concentration) Concentration minimale avec effet observé.
LOAEL	(Lowest Observed Adverse Effect Level) Dose minimale avec effet nocif observé
LOEC	(Lowest Observed Effect Concentration) concentration efficace la plus faible observée
LOEL	(Lowest Observed Effect Level) Dose minimale avec effet observé.
NOEC	(No observed effect concentration) Concentration sans effet observé
NOEL	(No observed effect level) Effet non observé
NLP	(No-Longer Polymer) Ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEL	(No Observed Adverse Effect Level) Effet non observé (nocif)
N° CE	L'inventaire CE (EINECS, ELINCS et NLP) est la source pour le numéro CE comme identifiant des substances dans l'Union européenne
OECD	(Organisation for Economic Cooperation and Development) Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	(Persistent Bioaccumulative and Toxic) Persistant, Bioaccumulable et Toxique

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Bombe aérosol de retouche zinc**

Numéro de version: 1.1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 28. 02. 2023 Page: 15/(15)
(Fabricant) - / 17. 11. 2022 Date de révision: 31. 07. 2025

PNEC	Predicted No-Effect Concentration) Concentration(s) prédictive(s) sans effet
ppm	(parts/million) Parties par million
REACH	(Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals) Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
RID	(Regulations concerning the International carriage of Dangerous Goods by Rail) Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
SVHC	(Substance of Very High Concern) substance extrêmement préoccupante
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
UVCB	(substance of unknown or variable composition, complex reaction products or biological materials) Substances de composition variable ou inconnue, des produits de réaction complexe ou des matériels biologiques
VOC	(Volatile organic compounds) Composés Organiques Volatils (COV)
vPvB	(Very Persistent and very Bio-accumulative) très persistant et très bioaccumulable
WEL	Limite d'exposition en milieu de travail

Révision:

Rubrique	L'objet de changement	Date	Numéro de version
1., 2., 1.3.	Identificateur de produit Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	31. 07. 2025	1.1